



T +33(0)390214895

[www.coe.int/congress](http://www.coe.int/congress)

[congress.web@coe.int](mailto:congress.web@coe.int)

Ref. CG-PR068(2013)

## Visite d'une délégation du Congrès au Portugal

Strasbourg, 6 septembre 2013 - Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a effectué le 6 septembre 2013 une visite de post-suivi au Portugal. Les rapporteurs du Congrès Jos Wielen (Pays-Bas, PPE/CCE) et Devrim Çukur (Turquie, SOC) ont discuté des suites données à la Recommandation 323 (2012) du Congrès sur la démocratie locale et régionale dans ce pays.

Les rapporteurs se sont félicités du dialogue extrêmement positif avec le secrétaire d'Etat portugais à l'Administration locale, Antonio Leitão Amaro, qui leur a fait part de sa détermination à mettre en œuvre les recommandations du Congrès. « Nous faisons actuellement un travail considérable dans ce sens, et je tiens à poursuivre et à approfondir cette interaction avec le Congrès du Conseil de l'Europe », a-t-il indiqué.

« Je ne doute pas que des mesures concrètes seront prises en vue de mettre en œuvre les recommandations du Congrès », a pour sa part déclaré Devrim Cukur après la visite.

Fin 2013, des représentants du secrétariat d'Etat à l'Administration locale et de l'Association nationale des municipalités portugaises (ANMP) ainsi que des experts participeront à une réunion de travail sur les diverses manières d'améliorer la concertation avec les collectivités locales, notamment pour ce qui concerne les questions financières. Des représentants du ministère des Finances seront aussi invités à participer à cette réunion.

En outre, le secrétaire d'Etat a accepté d'intervenir devant le Congrès, lors de sa Session d'octobre 2014, afin de présenter les faits récents dans ce domaine.

La délégation du Congrès a aussi rencontré le président de l'Association nationale des municipalités portugaises, Fernando Ruas, ainsi que des membres de cette association et de la délégation portugaise auprès du Congrès.

« Nos réunions d'aujourd'hui montrent combien le rapprochement entre les autorités nationales et le Congrès est important pour que notre action soit suivie d'effets tangibles. Elles offrent un bon exemple des résultats auxquels le post-suivi devrait aboutir, à savoir l'adoption de mesures concrètes pour une mise en œuvre effective de nos recommandations, sur la base d'un dialogue politique multiniveaux », a déclaré Jos Wielen.

### Contact sur place :

Stéphanie Poirel, Secrétariat du Congrès, Tél. : +33 (0)6 63 55 07 10

Suivez-nous:    

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Herwig Van Staa (Autriche, PPE/DC), Président de la Chambre des régions: Nataliya Romanova (Ukraine, GILD), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Jean-Claude Frécon (France, SOC)

Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen (PPE/CCE), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)